



DEMANDE DE MACARON 2022

STATIONNEMENT SPECIFIQUE AUX PROFESSIONNELS

DATE LIMITE DE DEPOT JUSQU'AU 1^{er} MAI 2022

Cadre réservé à l'administration pour la délivrance d'un macaron lié à une activité économique et commerciale

Date d'arrivée :

N° de demande :

Avis :

Retour le :

Les emplacements concernés par l'application de macarons sont les suivants :

- Zones bleues « 2 heures »
- Zone payante : 7j/7 du 15/06 au 15/09 inclus **sauf le mardi** qui est interdit car jour de marché sur le quai
- Zone bleue 30 mn exclusivement Place de L'EGLISE ;

Les critères d'utilisation des macarons :

- Respect de la durée de stationnement en fonction du forfait Journée ou forfait demi-journée
- Affichage du macaron de manière visible sur le parebrise
- Macaron correspondant à une seule immatriculation et pour un numéro d'ordre unique
- Validité du macaron pour l'année en cours (Renouvellement non automatique l'année suivante)

Dépôt de la demande avec pièces à fournir :

Mairie de Pont-Aven – à l'attention de M. Le Maire

29, rue Louis Lomenech – 29930 PONT-AVEN

Tél : 02 98 06 00 35 – Courriel : mairie@pont-aven.fr

Pièces à fournir

- Carte d'activité professionnelle
- Copie de la carte grise du véhicule
- Attestation de domiciliation



DEMANDE DE MACARON 2022

Fiche de renseignement pour les professionnels

Cocher si c'est un RENOUVELLEMENT

Si possible rappel du N° d'ordre précédent :

DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Courriel :

ENTREPRISE / SOCIETE :

Adresse :

Code postal : Commune :

Contact (téléphonique, courriel) :

INFORMATION COMPLEMENTAIRE ET PRECISIONS (si nécessaire) :

.....
.....

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués dans la présente demande.

Date

Signature

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.